

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 2 : 1916) du

SAMEDI 11 NOVEMBRE 1916

La menace de la déportation pousse beaucoup d'hommes à tâcher de fuir de l'autre côté de la frontière hollandaise. De nombreuses arrestations ont lieu, depuis quelques jours, près de notre frontière septentrionale, où l'autorité allemande, s'attendant à ce « *rush* », a massé de nombreuses troupes ; celles-ci appartiennent au 2^{ème} corps allemand. Des cyclists allemands parcourent chemins et sentiers. Des postes de soldats ont été établis dans les villages à une assez grande distance déjà de la zone dangereuse. La nuit, des réflecteurs ne cessent de promener l'éclat de leur lumière sur les campagnes ; et des soldats patrouillent jusque dans les labourés. Cependant des fugitives réussissent à passer. C'est toujours au péril de leur vie. On parle de rencontres tragiques. Des soldats ont été tués par des Belges et réciproquement.

Tout cela et tant d'autres circonstances que j'ai rapportées n'empêchent pas le gouvernement allemand de faire insérer dans toute sa presse la note suivante, que j'extrais d'un des journaux censurés d'ici :

Berlin, 9 nov. — Le déplacement des sans-travail belges a continué entretemps dans un calme complet. L'administration civile participe, avec l'armée et les médecins militaires, à l'exécution de la mesure. Les sans-travail se montrent du reste tout à fait raisonnables ; de nombreux d'entre eux font entendre que la perspective d'un travail rémunéré, après une longue période de fainéantise et de privation de salaire, leur est bienvenue et qu'ils s'attendaient depuis longtemps à une mesure pareille. La circonstance que ces gens peuvent emporter des paquets de chez eux semble les apaiser, et la nourriture convenable qu'on leur sert pendant le voyage n'est visiblement pas sans influence sur les sentiments qu'ils éprouvent. Ce qui est remarquable aussi, c'est que le nombre d'inscriptions volontaires augmente considérablement.

On prend ainsi la presse allemande une fois de plus en flagrant délit de mensonge par ordre.

Ce qui est vrai, c'est que les razzias d'esclaves ne cessent pas. Et l'on n'enlève pas que les chômeurs, on déporte les bons ouvriers encore au travail, les ouvriers dont on espère le meilleur rendement. Un certain nombre d'ouvriers travaillant dans des établissements industriels de la région de La Louvière étaient parmi les hommes d'Ecaussines et des environs convoqués pour la réquisition. Ils sont venus accompagnés de leurs patrons ou de délégués de ceux-ci. Le patron ou le

délégué attestait que ces ouvriers travaillaient chez eux avant le 15 octobre ; plusieurs avaient apporté leur livre de paie comme pièce à l'appui. Cela n'a servi à rien. M. Max Gilson, fils de l'administrateur des usines de La Croyère, avait accompagné 18 de ses ouvriers ; on lui en a pris 14, en dépit de ses protestations. 14 ouvriers des usines Buissin, de Familleureux, étaient également là avec un délégué du patron, qui a témoigné qu'ils n'étaient nullement chômeurs ; on en a retenu 11. 300 des meilleurs ouvriers des forges de Clabecq, qui sont toujours en activité, ont été emmenés également.

La "séance" d'Ecaussines avait eu lieu dans la grande salle de la « Maison du Peuple ». Les officiers chargés de cette expertise d'hommes siégeaient sur l'estrade. Or, quand les hommes qui entouraient la table les empêchaient de voir ce qui se passait dans la salle, il arrivait à des soldats allemands de garde dans la salle de faire rapidement passer des ouvriers déjà parqués parmi des « *condamnés* » de l'autre côté, le côté des « *rescapés* ».

C'est un fait que beaucoup de soldats allemands voient les déportations d'un mauvais oeil. Il en est qui engagent à l'occasion les ouvriers belges à résister à l'offre d'aller supplanter en Allemagne des ouvriers allemands. Parfois aussi ils sont attendris par les scènes déchirantes auxquelles le départ des déportés les font assister. A Tubize, le train rempli d'ouvriers a stationné

pendant trois heures près de la gare, tandis que les familles des déportés pleuraient, hurlaient de douleur dans une prairie en face, où elles pataugeaient dans la boue et l'eau ; les soldats allemands ont obligeamment servi d'intermédiaires entre le train et la foule, portant aux ouvriers des paquets et des vivres ; un vieil officier de la *landwehr* avait des larmes plein les yeux ...

Un ami me raconte la razzia à Nivelles :

« Tous les hommes de la localité – me dit-il –, avaient été convoqués, pas seulement les chômeurs, mais tous les hommes, y compris l'ancien vice-président de la Chambre des représentants, le baron Snoy, âgé de 72 ans.

*L'examen des Belges que l'on va embarquer dans des wagons à bestiaux pour l'Allemagne, où ils devront travailler pour leurs ennemis, se fait comme une expertise de chevaux par des officiers qui délibèrent le cigare aux lèvres et le monocle dans l'œil. Le troupeau doit défiler et, à mesure qu'il passe, la sélection s'opère : ceux-ci sont bons pour la traite des blancs (**Note**), ceux-là sont trop vieux ou paraissent trop chétifs. Pour un peu on leur ouvrirait la bouche comme font les maquignons aux chevaux dans les foires. Pendant ce temps, les femmes et les enfants, en proie à une anxiété mortelle, suivent de loin l'épouvantable triage : leur soutien leur sera-t-il rendu ou sera-t-il jugé « bon » ? S'il est réquisitionné, il n'aura même plus le loisir d'embrasser les siens : les Allemands*

considèrent ces effusions comme inutiles.

J'ai vu cette scène ; elle était atroce ; les marchés d'esclaves en Afrique ne doivent guère être autre chose ». (1)

(1) Voir suite des déportations, le 13 novembre.

Note de Bernard GOORDEN.

À lire. « **Les déportations, la traite des blancs** » par **Georges RENCY**, constitue le chapitre **XII** de la **première partie** du volume **1** de **La Belgique et la Guerre (La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre Mondiale** ; Bruxelles ; Henri Bertels, éditeur ; 1924 = 2^{ème} édition ; pages 85-89)

<http://www.idesetautres.be/upload/RENCY%20DEPORTATIONS%20TRAITE%20BLANCS%20BELGIQUE%20ET%20GUERRE%20T1%20pp85-89.pdf>